

L'INFO-MATHA

Municipalité de Saint-Jean-de-Matha - Août 2019 • Volume 1, no 3



MUNICIPALITÉ DE
Saint-Jean-de-Matha
— *Force et nature!* —



**C'est la
Rentrée!**

© Qui sème récolte



Nos organismes

Au Coeur des Femmes

450 886-9171
183, rue Sainte-Louise

Bibliothèque Louis-Landry

450 886-5855
81, rue Sainte-Louise

Boite d'ici et cie

450 757-8971
<http://boitedici.org>

Carrefour Jeunesse Emploi de la Matawinie

450 886-9220
<http://www.cjematawinie.qc.ca>

Centre alphabétisation populaire Matawinie Est

450 889-1912

Les Chevaliers de Colomb – Conseil 7661

450 886-2347

Club des Pitonneux

450 886-0039
cacimatha.com

CRAPO-Centre régional d'animation du patrimoine oral

450 886-1515
<https://crapo.qc.ca>

Du coeur aux ventres Matawinie

450 886-0222

Les Cuisines Collectives

450 886-1944

Les étoiles argentées - Club FADOQ

450 886-5039

Fabrique Saint-Jean-de-Matha

450 886-3747

Les Filles d'Isabelle

450 886-2203

La Guilde du Pain d'épices

<http://paindepice.org>
450 886-2542

Maison des Jeunes Le Gros Orteil

450 886-0185
85, rue Sainte-Louise

Maison Louis-Cyr

450 886-1666
<https://maisonlouiscyr.com>

Mouvement Écologique Mathalois

450 886-3297

Mouvement La Relève

450 886-2932

Dans ce numéro :

Organismes.	2
Mot du maire.	3
Mot du directeur général	4
Informations municipales.	5
Sport et loisirs	8
Culture.	11
Bibliothèque	12
Environnement	13
Urbanisme	15
Service incendie.	16
Babillard des organismes	18

Numéros importants

Urgence /incendie / ambulance : 911

Inspecteur canin : 450 756-4791

Centre de prévention du suicide de Lanaudière : 1 866 277-3553

Info-crime : 1 800 711-1800

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060

État des routes : 511

Info-Santé : 811

Bulletin municipal

6 parutions par année

Date de tombée	Parution
1er août	25 août
15 septembre	10 octobre
15 novembre	10 décembre
15 janvier	10 février
15 mars	10 avril
15 mai	10 juin



Outre nos beaux paysages, notre patrimoine bâti ou notre richesse historique et culturelle, il y a nos précieuses ressources humaines. En effet aucun événement, manifestation sportive, culturelle ou sociale ne peut se réaliser sans l'apport essentiel des bénévoles. Contrairement à

ce que plusieurs croient, les budgets alloués pour réaliser nos festivals, fêtes familiales, fêtes nationales ou soirées de reconnaissances ne suffisent pas à payer le coût des équipements, denrées, cachets d'artistes, locations de jeux et des ressources humaines. En effet sans la contribution des nombreux bénévoles, le coût de réalisations de ces activités serait nettement trop onéreux s'il fallait rétribuer toutes les personnes oeuvrant à ces tâches.

La pénurie d'employés qui affecte nos sociétés actuellement semble rattraper la disponibilité habituelle de nos gens bénévoles. Bien que le manque de personnes pouvant offrir du temps, lors d'événements sociaux, ne mette pas toute l'activité en péril, il n'en demeure pas moins que la qualité de celles-ci peut en être affectée. Par exemple à l'occasion de la fête nationale nous n'avons pu trouver de bénévoles pour gérer les jeux gonflables, limitant ainsi la période d'accessibilité à ces jeux. Il en va de même pour le montage, le pavoisement, l'animation de certains kiosques et activités. Bien que nous ayons fait appel à multiples reprises à nos gens, la réponse fut insuffisante.

Dans le choix de ses activités et l'attribution des budgets, le conseil devra tenir compte de cette nouvelle réalité. Les éléments nécessitant la collaboration de plusieurs bénévoles devront céder le pas à ceux moins exigeants. Dans

l'attribution de nos contrats, dans le cadre des événements sociaux, culturels ou sportifs il nous faudra prioriser ceux qui peuvent se réaliser de façon plus autonome.

Par ailleurs, j'ai toujours ardemment défendu le droit d'expression. Cependant, à la lecture des commentaires cinglants de certains citoyens, sur les réseaux sociaux, à l'occasion de la fête nationale, blessants pour nos bénévoles et même nos employés, j'aurais souhaité des critiques plus constructives. Des gens qui auraient pu proposer de s'impliquer pour améliorer la qualité de nos activités. Il ne faut pas prendre pour acquis la qualité exceptionnelle de certains de nos événements, dont la réussite fut possible qu'en comptant sur l'apport humain. Le nombre et la qualité de ces événements dépendront toujours de la disponibilité et le précieux apport de nos citoyens. C'est un choix de société. Vous êtes tous des acteurs actifs de notre collectivité. En choisissant d'en devenir que spectateurs et nous privant par le fait même de vos talents, ce sont ces beaux moments où nous sommes tous réunis pour partager, qui sont en péril. Ne nous privez pas de votre soutien et contribuez en grand nombre à notre qualité de vie. Gardons à Matha ce qui est le plus précieux ; notre force collective et notre capacité à faire des activités exceptionnelles. Nos prédécesseurs, à l'époque du festival des sucres, seront fiers de nous. Au prochain appel à tous, pour recueillir des bénévoles, svp, répondez présent !

Martin Rondeau , Maire

Séances du conseil

Les séances du conseil ont lieu le 1^{er} lundi de chaque mois,
à 19h30, à l'hôtel de ville, 180 rue Sainte-Louise
9 septembre • 7 octobre • 4 novembre • 2 décembre
Période de questions avant et après chaque séance.

Investissements majeurs dans les infrastructures municipales

Dans le cadre d'investissements conjoints de 2,7 millions de dollars avec les paliers de gouvernement provincial et fédéral, la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha procédera au remplacement d'infrastructures souterraines d'approvisionnement en eau potable ainsi qu'en traitement des eaux usées sur les rues Lessard, Édouard et Durand. Certaines de ces infrastructures ont atteint leur durée de vie utile et les travaux d'entretien et de réparations devenaient plus onéreux chaque année. Il est souvent difficile de décider s'il convient mieux d'entretenir, de remplacer ou de réparer des infrastructures municipales. Il faut établir un équilibre entre les exigences budgétaires de notre collectivité et les services essentiels à offrir comme les routes, les ponts, l'eau potable et le traitement des eaux usées.



Initiée depuis 2015, par l'administration précédente, cette démarche se veut essentielle afin d'assurer à la fois une saine gestion de nos actifs, mais aussi de nos finances municipales.

Les travaux vont s'échelonner sur une période de quelques semaines en fin d'été et début d'automne et le tout devrait être complété pour l'hiver. Évidemment, nous allons tenter de limiter les inconvénients aux résidents les plus concernés et nous vous tiendrons informés des détails au fur et à mesure de l'évolution des travaux par l'entremise du service des travaux publics, mais aussi sur nos plateformes numériques. Profitez-en c'est chez vous !

Scrutin électoral du 22 septembre

Suite à la démission en juin dernier de deux membres du conseil municipal, des élections partielles auront lieu en septembre afin de combler les postes de conseillers #1 et #2. En tant que directeur général et secrétaire-trésorier, j'assume aussi le rôle, bien distinct de président d'élection. Vous comprendrez que dans cette situation, tout le personnel municipal y compris moi-même, ne peut se livrer à des activités partisanses. Mon rôle est aussi d'encourager la participation électorale en favorisant l'expression de la démocratie.

Voici les dates importantes à retenir :

9 août : début de la période de mise en candidature

23 août : fin de la période de mise en candidature

15 septembre : vote par anticipation

16 septembre : vote itinérant (si nécessaire)

22 septembre : jour du scrutin

Bonne fin de saison estivale à tous,

Philippe Morin,

Secrétaire-trésorier et directeur général

Informations municipales



Alertes municipales

Inscrivez-vous gratuitement !

sur notre site web
municipalitestjeandematha.qc.ca



Collecte des encombrants – semaines du 9 septembre et du 7 octobre

Veillez informer Compo Recycle au 1 888 482-6676, que vous avez des encombrants et les mettre à la rue le dimanche soir avant la semaine de la collecte.

ÉCOCENTRES

Résidus de construction, de démolition et métaux divers
341, rang Saint-François, 450 886-5586
5 verges gratuites avec preuve de résidence
Mercredi 8 h à 17 h
Samedi : 8 h à midi
(de la Fête des Patriotes à l'Action de Grâce)

RDD – Récupération des résidus domestiques dangereux

Peinture, vernis, teinture, médicament, batteries d'auto, piles, pesticides, néons, huiles usées, aérosol, bouteille de propane, ampoules... Caserne de pompiers, 320 Sainte-Louise. Le 1^{er} samedi du mois de 9 h à midi

Articles électroniques

AMC Informatique 1171 route Louis-Cyr 450 886-5252 (Déposer dans le contenant de métal vert à l'extérieur)

Permis de brûlage : 450 886-2513

Compo Recycle : 1 888 482-6676

Horaire d'été du 20 mai au 2 septembre

Lundi	8 h 30 à 17 h
Mardi	8 h 30 à 17 h
Mercredi	8 h 30 à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 17 h 30
Vendredi	8 h 30 à midi

Les bureaux sont fermés chaque jour de midi à 13 h.

Horaire régulier

Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 17 h
Mercredi	9 h à 17 h
Jeudi	9 h à 17 h
Vendredi	9 h à 16 h

Les bureaux sont fermés chaque jour de midi à 13 h.

Taxes municipales
4^e versement le 16 septembre

Rappel médaille de chien
Avez-vous enregistré votre chien ?
Les licences sont disponibles à la mairie au coût de 25\$ pour chaque chien.
La licence est valable pour une année à compter du 1^{er} mai.

Nos différents services et notre équipe

Maire	Martin Rondeau	Sur rendez-vous seulement, communiquez avec la réception poste 0	
Directeur général et secrétaire-trésorier	Philippe Morin	450 886-3867 #9	p.morin@matha.ca
Directrice adjointe Service de taxation et de l'évaluation	Christine Gélinas	450 886-3867 #3	c.gelinas@matha.ca
Secrétaire-réceptionniste	Cathy Marcoux	450 886-3867 #0	c.marcoux@matha.ca
Technicienne comptable	Nada Maheu	450 886-3867 #4	n.maheu@matha.ca
Inspecteur en urbanisme et environnement	Exumond Dieuconserve	450 886-3867 # 1	e.dieuconserve@matha.ca
Inspecteur en urbanisme et environnement	Francis Lajoie	450 886-3867 #2	f.lajoie@matha.ca
Directrice des loisirs, de la culture et des communications	Josée Latendresse	450 886-3867 #6	loisirs@matha.ca
Directeur des travaux publics	Bruno Gervais	450 886-3867 #5	dtp@matha.ca
Contremaître hygiène du milieu, bâtiments et parcs	Patrick Gravel	450 886-3867 #5	p.gravel@matha.ca
Coordonnatrice de la bibliothèque	Nicole Léonard	450 886-5855	biblio047@reseaubibliocqlm.qc.ca
Directeur du service de sécurité incendie	Jean-François Bruneau	450 803-2331	jf.bruneau@matha.ca
Préventionniste incendie	Yannick Paradis	450 803-2331	preventionniste@matha.ca



Informations municipales

DÉBARCADÈRE PONT ALBERT-CHARTIER

PROCÉDURE

- Aucune embarcation ne pourra accéder au débarcadère municipal sans au préalable s'être munie d'une **vignette**.
- La vignette doit être apposée en tout temps à droite sur l'embarcation visée.
- Les petites embarcations (chaloupe, canot, kayak, planche à pagayer, pédalo ou planche à voile) ne sont pas visées par l'obligation de la vignette.
- Aucune embarcation ne pourra accéder au débarcadère municipal sans au préalable une inspection et une acceptation de la propreté de la coque.
- Le fait de passer sur un terrain dans l'objectif de mettre à l'eau une embarcation qui ne possède pas de vignette constitue une infraction et est passible d'amendes.

COÛT DES VIGNETTES

- Résidents St-Jean-de-Matha, St-Damien et Ste-Émélie-de-L'Énergie 50\$ / Saison 2019 (avec preuve de résidence)
- Non-résident : 200\$ / jour
- Visiteur en location de chalet : 450\$ pour la durée de location (avec contrat de location).
- Les vignettes sont disponibles au bureau de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha au 65, rue Lessard, chez Géro, chez Lépine sport.
- À la barrière auprès de la gestionnaire, en argent seulement.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BARRIÈRE SUR RENDEZ-VOUS 450 750-6231

Du 15 juin au 3 septembre 2019

Le jeudi, vendredi, samedi, dimanche et lundi entre 9 h et 20 h (suite à un appel, présence assurée dans l'heure qui suit).

Le mardi et mercredi, de 9 h à 20 h sur rendez-vous 24 heures à l'avance;

Du 4 septembre au 13 octobre 2019

Les fins de semaine entre 9 h et 17 h, (suite à un appel, présence assurée dans l'heure qui suit).

Le lundi, jeudi et vendredi entre 9 h et 17 h sur rendez-vous 24 heures à l'avance.

Le mardi et mercredi la barrière sera fermée;

- En dehors des heures mentionnées, le contrôleur pourra selon ses disponibilités, accepter de répondre à un appel pour l'ouverture de la barrière et demander des frais de 100 \$ payables par le demandeur.

CALENDRIER

- 5 septembre Observation avec Les Vagabonds du ciel, Parc régional des Chutes-Montes-à-peine-et-des-Dalles
- 7 septembre Atelier de bricolage, Bibliothèque Louis-Landry
Formation sur les plantes exotiques envahissantes, Centre culturel
- 19 septembre Randonnée au clair de lune et guimauves, Parc régional des Chutes-Montes-à-peine-et-des-Dalles
- 13 septembre Spectacle-bénéfice de la Maison des jeunes Le Gros orteil, Centre culturel
- 16 septembre 4e versement des taxes
- 27-28-29 septembre . . Les Journées de la culture, voir programmation page 11
- 28 septembre Souper fruits de mer des pompiers, Centre culturel
- 5 octobre Atelier de bricolage, bibliothèque Louis-Landry
- 31 octobre Halloween au village

Employé



Francis Lajoie travaille comme inspecteur en urbanisme et en environnement au sein de notre organisation depuis juillet 2018. Il traite tous les dossiers à caractère environnemental sur le territoire de la municipalité et anime le Comité consultatif en environnement. Il effectue aussi le suivi sur le terrain des travaux autorisés suite à l'émission des permis et s'assure du respect de la réglementation en vigueur. Diplomate, courtois et toujours à la recherche de solutions pour aider les citoyens dans leurs projets,

il s'investit à fond dans tous les dossiers et projets qui lui sont confiés. C'est un employé respecté de ses collègues qui s'implique avec cœur dans sa communauté d'adoption.

Papa de deux bambins (comme il les appelle) de 13 ans et 15 ans, il pratique une variété de loisirs tels le plein air, l'astronomie, la musique et le cinéma, il a d'ailleurs une collection impressionnante de DVD. Il est aussi radioamateur et s'implique depuis trois ans, dans le mouvement Scouts de Notre-Dame-des-Prairies en tant qu'animateur.

Le Parc régional des chutes Monte-à-peine-et-des-Dalles est son lieu coup de cœur pour sa nature, ses sentiers et il a très hâte d'y aller camper. Savez-vous que depuis le 19 juillet, des sites sans service y sont aménagés, du côté de Saint-Jean-de-Matha ?

<http://parcdechutes.com>

450 883-6060



RENTREE DES CLASSES

L'école recommence le 3 septembre !

Soyez vigilants lors de vos déplacements et respectez les zones piétonnes et la signalisation des autobus scolaires.

Bonne rentrée à tous !



INVENTAIRE DES INFRASTRUCTURES

Les services des travaux publics et de l'urbanisme et environnement entreprendront, tous les vendredis avant-midi, des mois de septembre, octobre et novembre, un projet d'inventaire des infrastructures par géolocalisation à l'aide d'un GPS, afin d'optimiser les connaissances territoriales et ainsi améliorer la qualité des services. Deux employés, messieurs Bruno Gervais, directeur des travaux publics et Francis Lajoie, inspecteur en urbanisme et environnement, arpenteront les rues et circuleront sur les terrains afin d'effectuer les inventaires et prise de photos. Prenez note qu'ils seront absents du bureau durant les périodes d'inventaires.

CHEERLEADING 6 À 12 ANS

Durée	9 sept. au 16 déc. - 13 semaines
Quand	Lundi
Heure	15 h 15 à 16 h 30 (débutant et intermédiaire) 16 h 45 à 18 h (groupe avancé)
Entraîneur	Sandra Giguère
Lieu	Gymnase École Bernèche 236, rue du Collège
Coût	85 \$ incluant t-shirt et boucle
Inscription avant le 30 août au 450 886-3867 poste 0	

Spectacle le 16 décembre à 17 h

ZUMBA GOLD

Durée	30 sept. au 4 déc. - 10 semaines
Quand	Lundi ou mercredi
Heure	9 h à 10 h
Entraîneur	Nancy Bélanger d'En Corps
Lieu	Centre Culturel, 86, rue Archambault
Coût	50 \$
Inscription avant le 30 août au 450 886-3867 poste 0	

KARATÉ

Durée	12 sept. au 19 déc. - 15 semaines
Quand	Jeudi
Heure	6 à 10 ans : 18 h 45 à 20 h 11 ans et plus : 18 h 45 à 20 h 30
Entraîneur	Jean Durand
Lieu	Gymnase École Bernèche 236, rue du Collège
Coût	100 \$ / 6 à 10 ans - 130 \$ 11 ans et +
Inscription au 450 886-5733 - Kimono obligatoire	

VINIYOGA

Durée	11 sept. au 4 déc. - 13 semaines
Quand	Mercredi
Heure	16 h 30 à 18 h ou 19 h à 20 h 30
Entraîneur	Lucie Geoffroy
Lieu	Salle 3, Hôtel de ville 180, Ste-Louise
Coût	195 \$
Inscription avant le 30 août au 450 886-3867 poste 0	

Centre de conditionnement physique Vitaforme

Lundi	16 h 30 à 17 h 30	Cross-training avec Bénédicte
	19 h à 20 h	Piyo avec Julie
Mardi	19 h à 20 h	Tabata avec Bénédicte
Mercredi	10 h à 11 h	Tabata avec Bénédicte
Jeudi	19 h à 20 h	Abdo-fessier avec Bénédicte

Cross-Training : Cours musculaire et cardio avec différents ateliers et matériel adapté pour tous niveaux. Travaille l'intégralité du corps.

Tabata : cours cardio/musculaire, entrecoupé d'intervalles de 20 secondes suivis de 10 secondes de repos. Idéal pour la perte de poids et l'amélioration cardiovasculaire.

Piyo : Inspiré des mouvements de yoga et de pilates, parfait pour travailler ton endurance, ta souplesse, ta flexibilité, ton cardio, tonifier et sculpter ton corps et tout ça à faible impact (tes articulations te diront MERCI)

Semaine du 09 septembre: Semaine d'essai gratuit de tous les cours!

Durée : 16 septembre jusqu'au 04 décembre (12 semaines).

Coût : 120\$, taxes incluses par cours pour toute la session.

**Rabais si inscription à plus d'un cours.*

Lieu: Centre de conditionnement physique Vitaforme, 114 rue Sainte-Louise, Saint-Jean-de-Matha.

Inscription: avant le 13 septembre 2019 chez Vitaforme, 450 886-1414

Faites vite! Places limitées! (Nombre d'inscriptions minimum requis: après cette date, nous annulerons les cours pour lesquels il n'y a pas assez d'inscriptions).

Sport et Loisirs



Le Service des loisirs, de la culture et des communications se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toutes activités et les prix sont sujets à changement sans préavis.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Annulation d'une activité par le service des loisirs

- Remboursement complet des frais d'inscription.

Annulation d'une activité par le participant

- Remboursement complet avant le début des cours. Le remboursement est fait par chèque.
- Aucun remboursement une fois que la session est débutée.

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec le Service des loisirs, de la culture et des communications. La Municipalité de Saint-Jean-de-Matha se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la municipalité.

*****Cette politique ne s'applique pas aux cours offerts par le Centre de conditionnement physique Vitaforme et par monsieur Durand, pour les cours de karaté.*****

Pickleball

2 terrains sous le préau, 86 rue Archambault

Équipement disponible.

Pour information : Mario Côté, 514-913-9215



Tennis

Deux terrains de tennis à votre disposition au Parc Donat-Gadoury.

Les clés du terrain de tennis sont disponibles au bureau municipal contre un dépôt de 50 \$, en argent, qui vous sera remis à la fin de la saison. Les dépôts des clés non retournées seront encaissés après le 15 novembre 2019.

ACTIVITÉS AU PARC DES CHUTES-MONTE-À-PEINE-ET-DES-DALLES

Observation avec Les Vagabonds du ciel

Date Jeudi 5 septembre (remis au 12 septembre s'il pleut)
Heure 19 h 30
Clientèle Pour tous
Coût gratuit pour les résidents de Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix et Sainte-Mélanie
Inscription Obligatoire : 450 886-3867 poste 0

Randonnée au clair de lune et guimauves

Date Jeudi 19 septembre
Heure 19 h 30 Randonnée de 2 km au clair de lune
20 h 30 Guimauves et feu de camp
Clientèle Pour tous
Coût gratuit pour les résidents de Saint-Jean-de-Matha, Sainte-Béatrix et Sainte-Mélanie

Inscription Obligatoire : 450 886-3867 poste 0
Apportez votre lampe frontale, sinon, nous en avons de disponibles sur place.

Merci à nos partenaires et bénévoles de la Fête Éco-Familiale

Desjardins Caisse de Joliette
et du Centre de Lanaudière
Métro Plus Supermaché Boucher
Mouvement écologique mathalois
Club Quad Mégaroues
Chevaliers de colomb 7661
Défi-Famille Matawinie
Association des pompiers
de Saint Jean-de-Matha



Merci à nos partenaires et bénévoles de la Fête Nationale

Desjardins Caisse de Joliette et du Centre de Lanaudière
Métro Plus Supermaché Boucher
CRAPO
Maison des jeunes Le Gros Orteil
Club Quad Mégaroues
Comité organisateur :
Annie Bélanger, Gaston Boileau, Geneviève Héroux,
Michel Hinton
Andréanne Vincent, stagiaire et coordonnatrice de
l'événement
Michel Laplante, régisseur
et Marco Geoffroy, composition et interprétation
du discours patriotique



Camp de jour MATHA-JOIE

Chouklake, Hakuna, Frimousse, Cactus, Bidule et notre coordonnatrice Bobépine ont offert un été rempli d'aventures aux 67 enfants, âgés de 5 à 12 ans, répartis dans trois groupes.

L'école des sorcières, la ruée vers l'or, les grandes merveilles du monde, mission impossible sont quelques-uns des thèmes abordés au camp de jour, cet été. Les enfants ont aussi eu la chance de faire des sorties au Funtrópolis de Laval, la plage de Saint-Gabriel, une journée d'activités au Camp Bout-en-Traîn de Chertsey et au 45 Degré Nord à Saint-Calixte. Quelques activités spéciales ont aussi agrémentés le camp comme le laser tag, animation FY, animation avec l'Association forestière de Lanaudière et une sortie au Parc des Chutes-Monte-à-Peine-et-des-Dalle avec les camps de jour voisins de Sainte-Mélanie et Sainte-Béatrix.

Nouveauté cette année : une 9e semaine de camp. Les enfants avaient la chance de s'inscrire à l'un des trois camps spécialisés, c'est-à-dire, le camp de danse, le camp de science et le camp multisport. En peu de temps, les 45 places disponibles pour les camps spécialisés ont été comblées.

L'équipe du camp de jour Matha-Joie souhaite aux enfants et à leur parent une belle rentrée scolaire.

Au plaisir de vous voir l'année prochaine!

Jade Boivin allia Bobépine,
coordonnatrice du camp de jour





Dances et contes avec La Foulée!

L'Ensemble traditionnel La Foulée se voue entièrement à la promotion, à la diffusion et à la valorisation du folklore québécois par l'enseignement et la pratique de la danse, de la gigue et de la musique traditionnelles québécoises. En jumelant la danse, la gigue et le conte, les enfants participeront à une activité riche en traditions et en culture! La Foulée est avant tout une histoire de plaisirs et d'agréments! Et en avant la musique!

Animatrice en danse et gigue: Andréanne Dauphin
Conteur : Thierry Goulet-Forgues

Clientèle : 6-12 ans
Date : 27 septembre

Heure : 10h à 11h30 Lieu : Au Centre culturel, 68 rue Archambault

Atelier d'improvisation avec Impro Sierra

Impro Sierra propose un cours d'immersion en Impro pour les jeunes de 12-17 ans où l'on touchera aux différents aspects qui vont mettre le jeu en valeur; soit l'écoute, l'écriture, les personnages et le jeu physique. Deux entraîneurs hautement qualifiés (Alexis Paquette et Xavier Sierra), seront sur place pour diriger les ateliers, Impro Sierra garantit une soirée remplie de plaisir et de rebondissements. Impro Sierra est non seulement une compagnie d'improvisation, mais aussi une école d'improvisation. Elle offre des cours à des gens de tous âges, qu'ils soient débutants ou fort avancés. La compagnie a été mise sur pied en 2005 par Roberto Sierra, formateur et joueur d'impro depuis 36 ans.

Clientèle : 12-17 ans
Date : 27 septembre
Heure : 19h à 20h30

Lieu : Salle 3 de l'hôtel de ville, 180 rue Sainte-Louise
Inscription : 450 886-3867 poste 0



Muséologue et artiste d'un jour avec l'équipe du Musée d'art de Joliette

Description : Découvrez les facettes du métier en observant une oeuvre d'art. Vous pourrez ensuite vous en inspirer pour créer votre propre chef-d'oeuvre à l'aide de technique de peinture.

Clientèle : 16 ans et plus
Date : 28 septembre
Heure : 14h30

Lieu : Bibliothèque Louis Landry, 81, rue Sainte-Louise
Inscription : 450 886-5855

Rencontre fortuite

Description : Se donner rendez-vous à une croisée des chemins réserve toujours des surprises. Surtout, lorsque les routes annoncées portent chacune le nom d'un conte d'hier, d'aujourd'hui ou de demain. On aura alors l'embarras du choix.

Les personnages et les situations décrites se disputeront notre attention. Qui ou que choisir; à quelle époque se vit l'intrigue; les personnages sont-ils de beaux exemples ou que des vilains. Une rencontre prévue ou due au hasard peut se vivre de multiple façon.

Vive l'aventure.

Un choix de contes s'offre aux enfants de 3 - 12 ans.
Casse-Noisettes • Paddington • La soupe aux cailloux. • Damien • Hansel et Grétel

Clientèle : 3-12 ans
Date : dimanche 29 septembre
Heure : 14h

Lieu : Maison du Pain d'épices, 2181 Route, Louis-Cyr



ARTISTES, ARTISANS ET TRAVAILLEURS DU MILIEU CULTUREL

Le Service des loisirs, de la culture et des communications souhaite répertorier les artistes, artisans et travailleurs dans le milieu culturel sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Pour faire partie de ce répertoire, nous avons besoin de vos coordonnées ainsi que votre champ d'expertise.

Envoyez les informations à loisirs@matha.ca ou contactez Josée Latendresse au 450 886-3867 poste 6



Vous avez la chance d'admirer une des oeuvres de M. Obertelli dès que vous entrez à la bibliothèque. Prochainement, une autre de ses sculptures, magnifique et imposante, trônera dans l'aménagement paysager en façade de notre précieuse bibliothèque. Vous constaterez l'ingéniosité et le talent de cet artiste mathalois.

Le Réseau BIBLIO CQLM est fier d'annoncer l'ajout d'une toute nouvelle ressource numérique. Étant donné l'intérêt des abonnés des bibliothèques pour les ressources en généalogie, nous avons procédé à l'ajout de la ressource. Ce site québécois permet de retrouver ses ancêtres, de construire, partager, consulter et imprimer un arbre généalogique. Disponible sur le portail Bibli & cie (<https://biblietcie.ca>)



ACTIVITÉS À VENIR

Ateliers Brico avec Daphné

Dates : les samedis 7 septembre et 5 octobre
Heure : 10h à 12h

**Prenez note que nous serons fermées
à la fête du Travail, lundi 2 septembre.**

Muséologue et artiste d'un jour

Dans le cadre des journées de la culture, devenez muséologue et découvrez toutes les facettes du métier en observant une véritable oeuvre d'art. Vous pourrez ensuite vous inspirer pour créer votre propre chef-d'oeuvre à l'aide de technique en peinture.

Date : samedi 28 septembre

Heure : 14h30

Coût : gratuit

Places limitées, inscrivez-vous au 450-886-5855



Lundi : 18 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30

13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 18 h 00 à 20 h 00

Samedi : 9 h 00 à 16 h 00

Bibliothèque Louis Landry

81, rue Sainte-Louise

450 886-5855



biblio047@reseaubibliocqlm.qc.ca

Brigade verte

La municipalité a mis sur pied une brigade verte composée de quatre ou cinq enfants de 4^e et 5^e année de l'école primaire Bernèche. La brigade verte permet aux enfants de participer activement et concrètement à l'éducation et la sensibilisation de la population mathaloise en ce qui concerne les bonnes pratiques environnementales pour la gestion des matières résiduelles. La brigade verte permet de diriger les visiteurs, lors d'événements, à jeter convenablement leurs ordures aux endroits appropriés et selon les trois voies. La brigade verte est un symbole d'écoresponsabilité de la municipalité et un transfert de savoir-faire auprès de nos jeunes dans une perspective de durabilité.

Brigade verte lors de la fête écofamiliale 1 juin 2019



(première rangée – Nathan Houle, Anthony Forest, deuxième rangée – Anna-Maud Geoffroy, Alexandre Joly, Julianne Geoffroy, troisième rangée – Francis Lajoie, monsieur Roy Dupuis)

Brigade verte lors de la fête nationale de la Saint-Jean-Baptiste du 23 juin 2019



Droite à gauche
Nathan Houle,
Anthony Préville,
Alexandre Joly,
Francis Lajoie

INVITATION À TOUS ET À TOUTES **formation sur les plantes** **exotiques envahissantes**

Quand : samedi le 7 septembre 2019

Lieu : Centre culturel, 86 rue Archambault, Saint-Jean-de-Matha

Heure : 9h30 à 12h00

Organisme formateur : Corporation de l'Aménagement de la Rivière L'Assomption (CARA)

- Atelier théorique sur l'identification des principales plantes aquatiques (indigènes et exotique envahissantes)
- Présentation du protocole de suivi et détection des plantes aquatiques exotiques et envahissantes (MELCC)
- Atelier pratique d'identification de plantes aquatiques (soit sur place avec des échantillons ou sur le terrain près d'un herbier de plantes aquatiques)

Connaissez-vous l'asclépiade ?

L'asclépiade commune est une plante possédant plusieurs caractéristiques surprenantes. Le monarque, un papillon migrateur désigné en péril au Canada, dépend de cette plante pour survivre. Les oeufs et les chenilles du monarque se développent sur la plante, qui représente leur unique source de nourriture. C'est d'ailleurs le latex toxique de l'asclépiade qui confère au monarque son mauvais goût lui évitant d'être consommé par les oiseaux. Les graines de l'asclépiade sont attachées à des soies qui leur permettent d'être emportées par le vent. Ces soies, une fois récoltées, peuvent être tissées pour former un tissu de grande qualité.

(source : <http://www.fleursduquebec.com/encyclopedie/1776-asclepiade-commune.html>)

Nous comptons sur la population mathaloise afin de ne pas couper cette plante, mais plutôt de favoriser sa valorisation au travers de vos massifs floraux.



Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/745682/asclepiade-soie-amerique-production-recolte-soyer-du-quebec>

La grande corvée citoyenne du mois de mai

En mai dernier, mois de l'environnement, la municipalité organisait, en collaboration avec des citoyens bénévoles, une grande corvée citoyenne pour le nettoyage des rues et fossés. Voici les résultats de notre bilan.

- Nettoyage de la cour de l'école primaire Bernèche le 17 mai 2019. Un gros sac d'ordures a été rempli. Cette occasion a permis de conscientiser les écoliers sur l'importance de la propreté des lieux;
- Environ 70 bénévoles se sont impliqués ;
- Plusieurs gros objets (pneus, divan, toilette, téléviseur, etc.) ont été ramassés et envoyés à l'écocentre;
- Environ une cinquantaine de gros sacs de poubelles ont été remplis, dont une vingtaine pour la route Louis-Cyr;
- 120 rues et fossés du territoire de la municipalité ont été nettoyés, pour un total de près de 180 km (2 côtés de rue);
- Une distance d'environ 30% de la route Louis-Cyr a été nettoyée.

Merci au comité d'organisation, composé de messieurs Johnny Martel, François Durand, Francis Lajoie et de mesdames Lucie Roy, Nicole Beausoleil et Lise Lefebvre.

Dérogation mineure

La Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) en son article 145.1 précise qu'un conseil d'une municipalité dotée d'un Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) peut adopter un règlement sur les dérogations mineures aux dispositions des règlements de zonage et de lotissement. Toutefois, une dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme (1er alinéa de l'article 145.2 de la LAU).

Le règlement relatif aux dérogations mineures de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha porte le numéro 507. Il est accessible en tout temps en ligne à l'adresse suivante : <https://municipalitestjeandematha.qc.ca/wp-content/uploads/2018/05/REGLEMENT-N0-507-DEROGATIONS-MINEURES.pdf>. L'article 2.4 de ce règlement décrit de façon détaillée et compréhensible les conditions de recevabilité d'une demande de dérogation mineure.



Exumond Dieuconserve,
*inspecteur en urbanisme
et en environnement*

Pourquoi peut-on faire une demande de dérogation mineure?

Avant tout, il importe de mentionner que l'utilisation de la dérogation mineure est une mesure d'exception. Conformément à l'article 145.1 de la LAU et à l'article 2.3 du règlement numéro 507, une demande de dérogation mineure est possible pour toutes dispositions du règlement de zonage et de lotissement notamment le non-respect des marges de recul, le non-respect des dimensions d'un terrain (frontage/profondeur), la position d'une remise/cabanon/garage sur un terrain ne bénéficiant pas de droits acquis conformément à l'article 7.1.11 du règlement numéro 502-zonage. Toutefois, les activités relatives à l'usage et à l'occupation du sol ne peuvent pas faire l'objet d'une demande de dérogation mineure.

De plus, aucune demande de dérogation mineure pour un terrain soumis à des contraintes naturelles (zones inondables, terrains dans une zone de glissement de terrain) n'est recevable.

La demande de dérogation mineure est possible pour tout cas isolé ne réduisant pas la jouissance des propriétés des immeubles voisins et qui représentent un préjudice sérieux pour la personne qui en fait la demande.

Quelle est la procédure d'une demande de dérogation mineure?

Toute demande de dérogation mineure doit être présentée au fonctionnaire désigné qui, après réception, transmet la demande au CCU pour émettre une recommandation au conseil (1er alinéa de l'article 2.6 du règlement numéro 507). Au moins 15 jours avant la séance du conseil qui statuera sur la demande, le directeur général de la municipalité doit émettre un avis public conformément au code municipal (2e alinéa de l'article 2.6 du règlement 507 et 1e alinéa de l'article 145.6 de la LAU). Le tableau suivant présente les dates fixées pour les rencontres du CCU :

Mois	Mai	Juin	Juillet	Août
Mardi	21	25	23	27
Mois	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mardi	24	22	19	17

Il est important de déposer vos demandes au plus tard le mercredi précédent la date fixée dans le tableau ci-dessus.

Après la décision du conseil par voie de résolution, une copie de celle-ci sera envoyée à la personne qui avait fait la demande (5e alinéa de l'article 2.6 du règlement numéro 507 et 2e alinéa 145.7 de la LAU).

Pour plus d'informations : 450-886-3867 poste 1 ou poste 2, e.dieuconserve@matha.ca ou f.lajoie@matha.ca



Bonjour à vous, Mathaloise, Mathalois,

C'est toujours un plaisir de prendre quelques minutes pour vous informer sur les sujets du jour qui touche votre service de sécurité incendie pour vous offrir quelques conseils de sécurité.

Les cordons de rallonges... (Communément appeler extension)

Pour votre sécurité, assurez-vous d'utiliser des appareils et équipements électriques portant le sceau d'un organisme d'homologation reconnu.

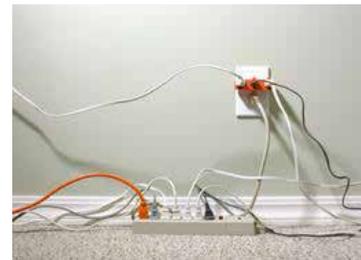


• Inspectez régulièrement vos cordons de rallonge et vos câbles électriques et débarrassez-vous de tout équipement endommagé.

- Privilégiez une utilisation temporaire des cordons de rallonge.
- **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de vos appareils** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- Ne dissimulez pas les cordons et les câbles sous les tapis ou derrière les meubles et évitez de les enrouler lorsqu'ils sont branchés.
- **Ne branchez jamais de gros appareils électroménagers** (tels une laveuse, une sècheuse, un lave-vaisselle, un réfrigérateur, etc.) sur des **cordons de rallonge ou des prises multiples!**

Voici quelques indices qui vous permettront de reconnaître un problème électrique :

- Prise de courant ou cordon de rallonge anormalement chaud;
- Certaines lumières éclairant de façon intermittente;
- Présence d'étincelles lors du branchement d'un appareil électrique;
- Fusibles brûlés ou disjoncteurs déclenchés à répétition.



Attention! Si vous avez des doutes quant à la conformité des installations électriques ou pour tous les travaux de même nature, référez-vous à un maître électricien.

En rafale...

- Le dépôt des R-D-D est toujours ouvert le premier samedi du mois de 9:00 à 12:00.
- Notre préventionniste a débuté les visites résidentielles et commerciales.
- Pour effectuer un feu sur le sol vous devez avoir un permis de brûlage, et ce, 12 mois par année.
- N'oubliez pas notre souper fruits de mer qui aura lieu le samedi 28 septembre à 18:00. Pour se procurer des billets vous avez qu'à téléphoner à la caserne, 450-886-2513.

En cas d'urgence 9-1-1

Pour rejoindre l'administration du service, par téléphone 450-886-2513, par courriel : incendie@matha.ca

Pour rejoindre la prévention par téléphone, 450-886-2513, par courriel : preventionniste@matha.ca

Soyez prudent

À bientôt!

Jean-François Bruneau, votre directeur du service de sécurité incendie.



Parc régional des chutes Monte-à-peine-et-des-Dalles



Du nouveau dans le Parc, un camping sauvage, sans service, est maintenant ouvert dans la section de Saint-Jean-de-Matha. 22 terrains disponibles avec table de pique-nique, rond de feu et votre accès au parc. Venez l'essayer, on vous attend.

Septembre et octobre, profitez du merveilleux festival des couleurs pendant les belles journées ensoleillées, le parc regorge de couleurs et de bonnes odeurs



Les municipalités de Sainte-Béatrix, Sainte-Mélanie et Saint-Jean-de-Matha vous invitent à participer aux diverses activités organisées par l'une ou l'autre de ses municipalités.

ACTIVITÉS À VENIR

Jeudi 5 septembre 19 h 30	Observation avec Les Vagabonds du ciel	Porte de Saint-Jean-de-Matha Gratuit Inscription : 450 886-3867 poste 0
Jeudi 19 septembre 19 h 30	Randonnée au clair de lune et guimauves	Porte de Saint-Jean-de-Matha Gratuit Inscription : 450 886-3867 poste 0
Samedi 28 septembre 13 h 30	Match Impro danse	Porte de Sainte-Béatrix Gratuit Inscription : www.empreintevague.ca/impro-danse.html Information : 450 883-2245 poste 6233
17 septembre au 19 décembre 19 h 00 à 20 h 15	Atelier de yoga	Les 3 portes en alternance, un horaire vous sera communiqué Coût : 100\$ Inscription : 450 883-2245 poste 6233

N'oubliez pas, cette année il y a la gratuité pour les citoyens de la municipalité de Saint-Jean-de-Matha, mais il très important d'avoir votre preuve de résidence lorsque vous viendrez nous rendre visite.

Au plaisir de vous y croiser !!!

Linda Gadoury

450-883-6060 • <http://parcdeschutes.com>

Cheminement de foi

Bonjour,

Pour toutes les familles pour qui le cheminement de foi de leurs enfants est important, la session de préparation aux sacrements du pardon, de la première des communions ou de la confirmation débutera en septembre. Il y a aussi la P'tite Pasto pour les tout-petits et la Relève pour les ados. Il me fera plaisir de vous accueillir.

Marie Durand, agente de pastorale

450-886-2932 ou mariemarc78@hotmail.com



La Maison des jeunes Le Gros Orteil Célèbre son 25^e anniversaire en grand

13 septembre 2019 à partir de 17 h 30

Au centre Culturel de Saint-Jean-de-Matha



King Melrose
en spectacle
principal



Dave Morgan
en première
partie



Animé par Gaël Comtois

Souper spaghetti et spectacle

25\$ incluant le souper

Billets en vente à la Maison des jeunes

Par téléphone au 450 886-0185

Par facebook @ MDJgrosorteil

Du coeur aux ventres

Nous sommes heureux de vous informer que l'organisme Du coeur aux ventres Matawinie (comptoir alimentaire) reprend ses activités. Une première distribution aura lieu le mercredi 18 septembre à 13h00 heures au local 145 Ste-Louise, St-Jean-de-Matha. Si vous souhaitez recevoir un panier de nourriture, vous devez absolument vous inscrire avant le lundi 9 septembre en téléphonant au 886-0222.

Nous avons besoin de bénévoles pour assurer la distribution.

Si vous êtes intéressé(e)s, indiquez-le sur le message.



IL EST DE RETOUR...

27 SEPTEMBRE 2019

Souper bénéfice
Maison Louis-Cyr

À L'AUBERGE DE LA MONTAGNE COUPÉE

INFO ET RÉSERVATION:
WWW.MAISONLOUISCYR.COM

Soutenez
VOTRE musée!

5^e
anniversaire

Babillard des organismes



CLUB FADOQ LES ÉTOILES ARGENTÉES DE SAINT-JEAN-DE-MATHA

86 B rue Archambault, St-Jean-de-Matha, Qc J0K 2S0



Club FADOQ
Saint-Jean-de-Matha
Lanouches

Bonjour Mathaloises, Mathalois,

Il me fait un grand plaisir de vous présenter l'horaire de nos activités pour l'année 2019 et 2020. Vous y trouverez toutes nos activités hebdomadaires et nos activités spéciales. Consultez-le et gardez-le précieusement.

Un fait important que je veux vous communiquer est que si vous voulez une carte de membre fadoq, il est préférable de communiquer avec un de vos administrateurs, car vous économisez 20% sur les coûts d'inscription par internet, en effet il vous en coûtera \$25.00 au lieu de \$30.00 pour un an, et \$45.00 au lieu de \$55.00 pour deux ans. Vous avez les mêmes privilèges et avantages et plus si vous êtes membre du club de St Jean de Matha.

Michel Deschênes, président

Votre Conseil D'Administration 2019-2020		ACTIVITÉS RÉGULIÈRES 2019-2020		ACTIVITÉS SPÉCIALES 2019	
Président Michel Deschenes	450-886-5039	Après-midi sociales TOUS LES LUNDIS À COMPTER DE 13H30 Du 9 septembre 2019 au 27 avril 2020	<ul style="list-style-type: none"> • Jeux de cartes variés : Cinq cent, Bridge, Canasta, Crible, etc., • Jeux de société, • Shuffled Board, • Pétanque Atout, • Et plus encore... 	MARDI 27 AOÛT 2019	Épluchette de blé d'inde (pour le dîner)
Vice-Présidente Diane Bégin	514-703-3268	Programme Viactive TOUS LES MARDIS DE 10H À 11H15 Du 10 septembre 2019 au 28 avril 2020	Gilles Vermette, moniteur 1-450-747-0273	À 11H00	INSCRIPTION 2\$
(Responsable des cartes de membres)		Yoga sur chaise (Complet) TOUS LES MARDIS DE 13H30 À 15H30 Du 17 septembre 2019 au 26 mai 2020 (Inscription obligatoire)		SAMEDI 19 OCTOBRE 2019	Soirée karaoké
Secrétaire Johanne Dufresne	450-886-1290	Cours de danse en ligne (\$) TOUS LES MERCREDIS DE 14H00 À 16H00 Du 11 septembre 2019 au 25 mars 2020	Francine Beaulieu Gagné (Professeure diplômée - Membre APDEL)	À 19H00	
Trésorier Pierre Beaudoin	450-886-0175	Atelier sur la mémoire (Complet) TOUS LES JEUDIS DE 9H30 À 11H30 Du 19 septembre 2019 au 28 mai 2020 (Inscription obligatoire)		VENDREDI 8 NOVEMBRE 2019	Soirée dansante
Administratrices Carole Caron	450-886-3749	Initiation à la méditation et à la prise de conscience (Inscriptions en cours) TOUS LES JEUDIS DE 14H00 À 16H00 Du 19 septembre 2019 au 28 mai 2020	Infos et inscriptions : Carole Leblond au 450-886-2861	À 19H00	
Carole Leblond	450-886-2861			SAMEDI 07 DÉCEMBRE 2019	Noël
Louise Savignac	450-889-4116			À 18H00	Souper suivi d'une soirée dansante
				2020	
				VENDREDI 17 JANVIER 2020	Soirée dansante
				À 19H00	
				SAMEDI 8 FÉVRIER 2020	St-Valentin
				À 18H00	Souper suivi d'une soirée dansante
				JEUDI 26 MARS 2020	Dîner à la cabane à sucre
				À 12H00	
				LUNDI 13 AVRIL 2020	Assemblée Générale Annuelle
				À 17H30	À 19 heures
				(LE BUFFET EST GRATUIT POUR LES MEMBRES)	
				SAMEDI 02 MAI 2020	Fête des mères et des pères
				À 18H00	Souper suivi d'une soirée dansante

Vous disposez d'un peu de temps libre et, vous aimeriez vous joindre à une équipe dynamique, n'hésitez pas à entrer en communication avec nous.

Pour vous procurer vos billets pour les soirées ou encore pour obtenir plus d'informations sur les différentes activités du club, n'hésitez pas à vous adresser à l'un des membres de votre conseil d'administration.

Toutes nos activités et toutes nos soirées ont lieu au Centre Culturel de St-Jean-de-Matha situé au 86, rue Archambault.
Aucune boisson alcoolisée n'est en vente sur place.
Vous devez donc apporter vos boissons, lors des soupers et des soirées dansantes.

En collaboration avec le GROUPE VOYAGE QUÉBEC (GVQ)

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

• UNE NUIT SOUS LES PONTS DE PARIS»

Revivez la belle époque de la chanson française au Capitole de Québec.

Coût total 169\$ (dîner et le spectacle inclus)

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019

• BRUNCH 3 SERVICES SERVI À BORD DU TRAIN L'ORFORD EXPRESS» Brunch et randonnée à travers la belle région des Cantons de l'Est.

Coût total 175\$ ((liner inclus)

Infos et Réservations (places limitées) : Carole Leblond, coordonnatrice 450-886-2861

HALLOWEEN

Nous présenterons notre 2e édition de l'Halloween au village, le 31 octobre prochain. Les détails de la fête seront communiqués dans le prochain numéro de l'Info-Matha.




les journées de la culture

27, 28 ET 29 SEPTEMBRE 2019

**Une incursion au coeur des
pratiques culturelles et artistiques**

Des activités gratuites partout au Québec ! <https://www.journeesdelaculture.qc.ca>

****Voir la programmation de Saint-Jean-de-Matha à la page 11.****